



Projets Pilier II dans la province de Meknès: Etat des lieux et défis à relever pour un développement durable

Equipe Plan Maroc vert, Service de Mise en Œuvre des Projets

Direction Provinciale de l'Agriculture de Meknès

Contact : dpameknes22@yahoo.fr

Introduction

Située au centre du nord du Maroc, la zone de la DPA de Meknès dispose de conditions naturelles favorables (climat et sols) et d'une infrastructure agroindustrielle lui permettant d'être considérée comme une locomotive du développement agricole de l'ensemble de la Région Meknès Tafilalet.

La zone bénéficie aussi d'un marché à portée régionale qui pourrait se développer en un grand marché d'envergure nationale. Par sa diversité, la zone produit plusieurs cultures avec une prédominance des cultures céréalières, maraîchères et de l'arboriculture fruitière.

Même avec des richesses aussi importantes, les performances enregistrées sont encore en-deçà des potentialités. Des améliorations,

aussi bien qualitatives que quantitatives, ont été observées grâce à l'ensemble des interventions et stratégies agricoles antérieures. Néanmoins, il y a encore un grand manque à gagner dans le secteur agricole au niveau de la zone.

Les opportunités d'investissement, aussi bien à l'amont qu'à l'aval de toutes les filières, sont multiples et en mesure de créer les conditions d'une croissance économique meilleure et génératrice de richesse et d'emploi. Cette ambition passe, impérativement, par l'organisation des filières, la promotion de l'investissement et la valorisation des productions qui mettront en valeur le fort potentiel agricole de la zone et exploiteront de façon rationnelle les ressources naturelles tout en assurant un développement durable.

C'est dans cette logique que le Plan Maroc Vert travaille, que ce soit à travers l'encouragement de l'investissement par l'appui aux projets d'agrégation « projets Pilier I » et par la mise à niveau, l'intensification et la valorisation des productions « projets Pilier II ».

Reposant sur une intervention directe de l'Etat, les projets Pilier II dans la province de Meknès ont visé la relance de l'agriculture traditionnelle et la valorisation du potentiel territorial agricole, dans le but de favoriser une dynamique globale au niveau des périmètres d'intervention et induire ainsi un développement local.

Entre 2010 et 2014, 8 projets ont été réalisés et ont profité à 2452 agriculteurs et éleveurs. Les deux secteurs végétal et animal ont été concernés, néanmoins les filières végétales dominent.

A travers ces projets, une dynamique très importante a été créée, permettant d'atteindre à l'heure actuelle une enveloppe budgétaire dépassant les soixante millions de dirhams.

Deux projets sont actuellement achevés, alors que les autres sont en cours. Le bilan des réalisations est assez important et on commence à déceler l'impact socio-économique sur le terrain. L'objectif de cette étude est de présenter ce bilan et d'analyser les acquis, tout en relevant les défaillances pour proposer les réajustements nécessaires.

Etat des lieux des projets Pilier II dans la zone d'action de la DPA

Répartition géographique des projets

Parmi les 17 communes de la province de Meknès, 13 communes ont été touchées par les projets Pilier II (Voir Tableaux 1 et 2). Néanmoins, en termes de répartition géographique, les projets se situent en grande majorité dans le cercle de Moulay Driss Zerhoun. Cette zone de montagnes inclue le domaine pré rifain (ou domaine de Zerhoun), situé au Nord-Ouest de la Wilaya. Elle comprend aussi le massif du Zerhoun, le Jbel Kannoufa, et le Jbel d'Outita. Ce domaine constitue une chaîne mamelonnée avec des zones très accidentées, alternant avec des reliefs plus doux. Son altitude varie de 400 à 1118 m.

Cette zone est aussi connue par l'existence de plusieurs potentialités et de ressources dispersées sur des petites et moyennes exploitations et gérées par des organisations professionnelles émergentes. L'ensemble de ces critères ont fait que la zone de Moulay Driss a bénéficié avant tout des projets Pilier II, par rapport aux autres zones de la province de Meknès.

Répartition par filière

Les filières végétales arrivent en tête avec 62% en nombre total des projets et 87% en volume d'investissements. Elles sont suivies des filières animales (lait et apiculture) avec 13% des investissements (voir Figure 1).

Tableau 1. Projets Pilier II programmés dans le cadre du plan Maroc Vert pour la période 2010/2014

Projet	Commune rurale	Bénéficiaires	Investissement (en milliers de DH)
Intensification et valorisation de l'olivier	Mghassiyine, Dar Oum Soltane et Sidi Abdellah Belkheyat	870	18.668
Intensification et valorisation des câpres	Nzala Beni Ammar Cherkaoua	250	6.939
Intensification et valorisation des produits apicoles	Oualili et Ain Arma	200	1.836
Intensification et valorisation du lait	Mhaya	48	2.120
Intensification et valorisation du lait	Ain kerma, Mghassiyine, Oued Jdida, Dkhissa et Mejat	240	3.950
Intensification et valorisation du caroubier	Mghassiyine Nzala Cherkaoua	400	7.433
Reconversion des céréales en olivier	Cherkaoua Nzala, Sidi Abdellah Belkheyat Mghassiyine Mhaya Oualili	395	12.850
Reconversion des céréales en olivier	Ain Jemaa	189	6.630
TOTAL		2462	60.726

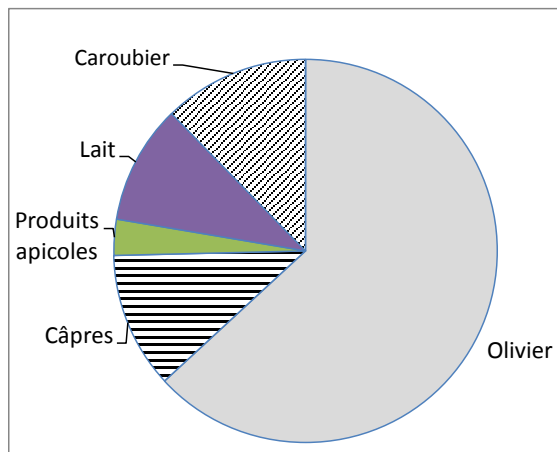
Tableau 2. Répartition des projets Pilier II par cercle

Projet	Cercle
Intensification et valorisation en olivier	My Driss Zerhoune
	Ain Orma
Intensification et valorisation de câpres	My Driss Zerhoune
Intensification et valorisation des produits apicoles	My Driss Zerhoune
	Ain Orma
Intensification et valorisation du lait	Meknès Banlieue
Intensification et valorisation du lait	My Driss Zerhoune
	Ain Orma
Intensification et valorisation du caroubier	My Driss Zerhoune
Reconversion des céréales en olivier	My Driss Zerhoune
Reconversion des céréales en d'olivier	Ain Orma

Bilan des réalisations et impacts

Même si la plupart des projets sont toujours en cours d'exécution, les réalisations physiques déjà enregistrées sur le terrain sont déjà très importantes.

Figure 1. Répartition des investissements par projet Pilier II



Certes les productions additionnelles ainsi que les gains engendrés en termes de revenus des bénéficiaires ne peuvent être calculés qu'après réalisation totale des projets, mais on peut dire que des changements positifs commencent déjà à apparaître sur le terrain. En effet, des améliorations significatives ont été relevées et ce à plusieurs niveaux :

- La production
- L'organisation professionnelle
- Le niveau technique et les savoir-faire
- La valorisation et la commercialisation

Pour la majorité des filières touchées, la gestion des exploitations a connu une nette amélioration. Le niveau technique des bénéficiaires a évolué ainsi que leurs capacités de gestion. Le niveau des productions a connu une nette amélioration.



Opérations de traitement des oliveraies dans le cadre du projet d'intensification de l'olivier



Lot de ruches peuplées attribuées aux apiculteurs bénéficiaires dans la zone de My Driss



Aménagement hydro agricole au niveau des périmètres d'olivier de Sidi Abdallah Ben Taazizt

L'intensification de l'olivier sur une superficie de 2200 ha a engendré un accroissement important des productions et la coopérative laitière Mhaya bénéficiaire d'un projet d'intensification et de valorisation du lait, a enregistré une augmentation de 60% de la quantité de lait réceptionnée au niveau de son centre de collecte entre 2010 et 2013. Suite à un voyage d'étude entrepris dans le cadre du projet aux fermes laitières de la COPAG, la coopérative a effectué le renouvellement de son cheptel laitier avec l'aide du FDA et le financement de Tamwil Elfellah.

Sur le plan organisationnel, grâce aux projets, les bénéficiaires ont pu créer des nouvelles coopératives et associations et ont pu s'organiser en institutions plus grandes et plus fortes. Par exemple, l'association des apiculteurs de la province de Meknès est une union qui a facilité la collaboration avec l'administration ainsi que la gestion technique et commerciale des coopératives membres de cette union.

Au niveau de la commercialisation, signalons tout d'abord que les équipements acquis pour l'équipement des unités de valorisation, les emballages et l'amélioration de l'étiquetage ont permis d'améliorer nettement la qualité des produits des coopératives ainsi que les prix de vente. La coopérative Chabab Zerhoune, bénéficiaire du projet câprier, atteste que grâce aux fûts de stockage attribués aux bénéficiaires, ces derniers ont pu tripler leurs prix de vente.

La conception et l'acquisition d'un kiosque mobile aux profits des apiculteurs dans le cadre du projet apicole reste une première au niveau national. Ce dernier va permettre la promotion des produits apicoles dans les années à venir.



Kiosque mobile acquis par l'union des apiculteurs de la province de Meknès dans le cadre du projet apicole

Les projets ont permis aux bénéficiaires, grâce à l'appui et l'encadrement continu et aux contacts continuels avec l'administration, d'acquérir un grand savoir-faire en matière de communication et de programmation. Ainsi une ébauche de mise à niveau des coopératives a pu être mise en œuvre et ces dernières ont pu intégrer le GIE nouvellement créé au niveau de la province. Ce GIE regroupe l'ensemble des associations et coopératives bénéficiaires des projets dans les filières apicole, de production de câpres et oléicole. Il a été créé avec un appui de l'INDH et s'occupe exclusivement de la commercialisation des productions des associations et coopératives membres.

Grâce à cette adhésion, les coopératives bénéficiaires ont pu assurer en même temps l'écoulement de leurs produits et assurer la vente de leurs productions aux grandes surfaces, par le biais de contrats. A titre d'exemple, pour l'année 2013, la coopérative apicole Almostakbal a déclaré avoir vendu la totalité de sa production et a pu doubler son chiffre

d'affaires durant cette campagne, et ce grâce aux ventes réalisées en partenariat avec le GIE.

Vu la réussite d'une telle expérience, les autres coopératives bénéficiaires comptent intégrer le groupe. L'intégration du GIE va permettre dans les années à venir la commercialisation d'une part importante des productions, à condition bien sûr d'assurer une bonne qualité du produit.

Problèmes rencontrés

De nombreux problèmes ont été rencontrés lors de la conception et la mise en œuvre des projets Pilier II.

1) **L'organisation des bénéficiaires en tant que critère d'éligibilité**, ce qui a induit :

- La rapidité de constitution de certaines organisations menant ainsi à des problèmes de fonctionnement et gestion interne ;
- La création de deux catégories de bénéficiaires au sein de certains projets : d'une part, les bénéficiaires adhérents et d'autre part, les bénéficiaires non adhérents qui intègrent le projet mais sous la responsabilité de l'organisation bénéficiaire porteuse du projet. Cette situation, même si elle reste une solution pour faire bénéficier l'ensemble des agriculteurs dans un même terroir, comporte des risques de conflits d'intérêts entre les deux catégories à long terme, surtout pour la gestion des unités de valorisation.

- Le faible professionnalisme de nombreuses organisations bénéficiaires. En effet, malgré le système de contractualisation, la DPA a été confrontée à de nombreux problèmes, notamment le désistement de certains agriculteurs pour les plantations, le non-respect des clauses des contrats élaborés et la perturbation des travaux de plantation et d'irrigation réalisés par les entreprises. Les organisations bénéficiaires ne réussissent pas encore à honorer leurs engagements et n'ont aucun pouvoir ni sur les adhérents ni sur les autres bénéficiaires, et ce malgré l'existence de contrats entre les deux parties. Ceci est en particulier apparent lors de la phase d'exécution des travaux de plantation. Le faible professionnalisme apparaît aussi dans les faibles capacités techniques et managériales pour gérer les unités de valorisation, ce qui exige de notre part des efforts plus intenses et de plus longue durée pour une mise à niveau de ces capacités.

2) **L'intégration de plusieurs organisations professionnelles**, initialement groupées pour pouvoir bénéficier du financement du Plan Maroc Vert autour de la construction d'une même unité de valorisation, a parfois engendré des conflits d'intérêt entre ces différentes entités. En effet, vu l'éloignement des organisations professionnelles entre elles, les conflits sont surtout liés au lieu d'installation de l'unité et aux modalités de gestion de cette dernière.

D'un autre côté, les agriculteurs doivent apporter un complément de financement, à la fois pour financer les équipements initiaux et pour constituer une trésorerie initiale. Le risque est que les agriculteurs les plus en capacités d'apporter ces financements initiaux utilisent à leur profit principal les équipements collectifs.

3) **Des problèmes techniques** observés surtout pour les plantations, liées parfois aux compétences des entreprises et parfois aux innombrables problèmes de terrain rencontrés lors de la mise en œuvre.

Défis à relever et recommandations proposées

Les projets Pilier II ont pour principal objectif de renforcer les capacités de l'ensemble des acteurs concernés, leur durabilité est liée au degré de changement qu'ils vont engendrer sur le terrain et leur participation au développement local.

Pour cela, réussir la mise en œuvre du Pilier II du Plan Maroc Vert est certainement un des défis parmi les plus importants à relever pour assurer un développement de notre agriculture et une mise à niveau de nos agriculteurs.

La lecture des problèmes exposés montre qu'un tel objectif doit passer d'abord par la consolidation des acquis ainsi que l'amélioration des réponses aux actions de l'Etat sur le terrain. De plus, les efforts doivent être accentués pour enrichir les stratégies agricoles poursuivies et y apporter les ajustements nécessaires.

Les principales recommandations dans ce sens sont :

- Un renforcement des compétences pour l'ensemble des acteurs concernés s'avère nécessaire, de même que concevoir des projets d'une durée plus longue. Dans ce sens, une plus grande attention devra être accordée au **développement des partenariats** entre d'une part l'Administration à tous les niveaux, et d'autre part toute entité pouvant contribuer au développement rural durable (organisations, chercheurs, conseillers...)
- Pour un développement durable et équitable, il faudrait **professionnaliser davantage les organisations bénéficiaires** et veiller à travers les projets Pilier II à **renforcer leur autonomie financière**. C'est une évolution fondamentale d'organisations petites et fragiles vers des entités plus grandes, fortes, armées et responsables.
- La **révision du système de contrat** élaboré avec les organisations professionnelles et l'adoption de méthodes qui responsabilisent mieux les acteurs professionnels considérés comme les responsables des projets.
- Un **accompagnement plus rapproché des unités de valorisation** surtout pendant les premières années d'installation, afin d'éviter les échecs dus aux faiblesses de la gestion technique et managériale.
- Une **révision de l'approche filière** et la programmation des projets au profit de GIE qui intègrent plusieurs filières, dans l'objectif de renforcer le volet commercialisation.
- **Remodeler les approches** pour les petits agriculteurs et les filières liées les femmes rurales (cuniculture et poulet beldi). On doit revoir les critères d'éligibilité (notamment le fait d'être organisé en

association ou coopérative, ou la participation financière) pour que cette catégorie de bénéficiaires bénéficie des projets Pilier II.